

Assistante / Assistant juridique - aide à la décision - Tribunal administratif de Nice - 2 postes

Ref : 2026-2290015

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Tribunaux administratifs et cours administratives d'appel (TACAA)

Localisation

18 avenue des Fleurs – 06000 NICE

Domaine : Justice

Nature de l'emploi

Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Nature du contrat

CDD d'1 an

Expérience souhaitée

Débutant

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Non

Vos missions en quelques mots

Votre environnement professionnel :

Le tribunal administratif de Nice comprend 29 magistrats, 34 agents de greffe, 3 assistants de justices + divers vacataires et stagiaires.

La juridiction est composée de six chambres et de deux greffes spécialisés, l'un en matière de procédures d'urgence et l'autre chargé des expertises, de l'aide juridictionnelle et du contentieux du droit au logement opposable. Chaque chambre est présidée par un magistrat, vice-président, et s'occupe de domaines définis. Les agents de greffe et des services généraux sont placés sous l'autorité du greffier en chef, et de son adjoint

Vos missions :

Affecté(e) au sein du pôle d'aide à la décision placé sous la responsabilité du chef de juridiction, vous participerez au traitement de certains contentieux (droits des étrangers, contentieux sociaux).

Ponctuellement, vous pourrez être amené(e), pour le compte de magistrats, à effectuer des fonctions d'analyse et d'étude des dossiers.

Vous serez plus spécialement chargé(e) :

- de préparer des projets d'ordonnances ;
- de préparer des projets de décisions ;
- d'effectuer, dans les dossiers qui vous sont confiés, des recherches juridiques ;
- de préparer des notes argumentées à l'attention des magistrats.

Vos perspectives :

La connaissance du contentieux administratif, les compétences d'analyse juridique et rédactionnelles acquises sur ce poste permettent d'accéder à un poste d'expertise juridique au sein de l'administration, d'une entreprise ou d'un cabinet d'avocat.

Cette expérience permet également de préparer les concours de la fonction publique à fort contenu juridique.

2 postes proposés - CDD de 12 mois.

Profil recherché

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un diplôme sanctionnant une formation juridique d'une durée au moins égale à quatre années d'études supérieures après le baccalauréat.

Compétences recherchées :

Vous avez une connaissance de la procédure administrative contentieuse, des qualités de rigueur, d'organisation, d'autonomie, de respect des délais et d'analyse juridique.

Vous savez rédiger, appliquer une réglementation et être synthétique.

En outre, vous êtes adaptable et vous appréciez les relations humaines et le travail en équipe.

La maîtrise de l'outil informatique (bonne connaissance de WORD en particulier) est indispensable.

POUR CANDIDATER :

Merci d'adresser par courriel votre CV, une lettre de motivation, la copie de votre diplôme à : secretariat.ta-nice@juradm.fr

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 7 Master/diplômes équivalents

Spécialisation

Droit, sciences politiques

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Important : le Conseil d'Etat met en œuvre un plan de lutte contre les discriminations et pour la promotion de la diversité. Si vous vous estimez victime d'une discrimination dans le cadre du processus de recrutement, vous avez la possibilité d'adresser un message à la boîte fonctionnelle suivante : allodiscrim@orange.fr

Les critères de discrimination sont énumérés à l'article 1er de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008.

Le Conseil d'État est un employeur « Handi-accueillant », labellisé « Handi engagé » par France Travail.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/10/2026

Métier de référence

Juriste spécialisée / spécialisé en juridiction

Qui sommes nous ?

La justice administrative juge les litiges qui impliquent des décisions de l'administration.

(Permis de construire, impôts, refus d'aides sociales, mesures de maintien de l'ordre...)

Répartie sur tout le territoire national, elle est composée de 42 tribunaux administratifs, de 9 cours administratives d'appel, de la Cour nationale du droit d'asile, du Tribunal du stationnement payant et du Conseil d'État.

Le tribunal administratif de Nice a pour mission de juger des recours déposés sur des affaires dans le département des Alpes-Maritimes.

Pour plus de renseignements : <https://nice.tribunal-administratif.fr/>